

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 27 (1956)
Heft: 10

Artikel: XXIVe rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède sur la gestion de l'exercice 1955-1956
Autor: Flotron / Winkelmann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teur. « Le séminaire de Bellelay, dit-il, est une ressource très précieuse, surtout pour les gentilshommes des environs, presque tous destinés au service ; ils passent là quelques années qu'ils perdraient à coup sûr chez eux, le plus économiquement et le plus utilement possible ; leur moral s'y développe et s'y perfectionne, et leur physique s'y fortifie ; ils ne sont jamais seuls, même dans leurs amusements. J'aime et je révère beaucoup la mémoire de l'abbé de Luce qui a rendu un si grand service à la société par l'érection de cet institut ; je le canoniserais volontiers dans les fastes de l'éducation et de l'humanité... »

La fin du monastère

Les armées françaises mirent fin à l'existence de l'abbaye le 15 décembre 1797. Attiré par un riche butin, le général Gouvion Saint-Cyr occupait le couvent et en chassait les trente-et-un religieux. Ainsi, après 655 années de rayonnement, sous le gouvernement de 42 abbés, Bellelay n'allait plus laisser que le souvenir de son glorieux passé. Le monastère abrita dans la suite une fabrique d'horlogerie, puis une brasserie et, enfin, une verrerie dont les feux s'éteignirent en 1878. La propriété fut rachetée par l'Etat de Berne pour y installer une maison de santé.

Et, depuis 1797, son abbatale reconstruite avec magnificence au début du XVIII^e siècle, consacrée en 1714, connut la tristesse des choses mortes jusqu'au jour où un conseiller d'Etat jurassien, M. Virgile Moine, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, attachait le grelot de sa restauration !

André RAIS

XXIV^e rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède sur la gestion de l'exercice 1955-1956

*Notre Jura, pays grand ouvert, tout en
combes et en sapins noirs, étroit, tout en
espaces limités, infini dans sa petitesse,
et, dans sa grandeur, sans frontières.*

C'est en s'inspirant de ces mots magiques tirés du magnifique ouvrage « Notre Jura » que nous retracerons les événements de l'année allant de l'assemblée du 26 juin 1955 à celle du 10 juin 1956.

Comité

Président :	MM.	H.-G. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central suisse à Soleure, représentant les propriétaires.
Vice-président :		D ^r Charles Krähenbühl, médecin, à Saint-Imier.
Caissier :		Robert Augsburg, employé de bureau, à Saint-Imier.

Lavabos

Eviers

Carreaux en faïence

Carreaux en grès

Porcelaine électro-technique

Tuiles et briques



**S. A. pour l'Industrie Céramique Laufon
et Tuilerie Mécanique de Laufon S. A.**

Les Fabriques de Balanciers Réunies S. A.

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois

Saignelégier

Saint-Imier

Evilard

Bienne

vous fournissent toute la gamme de balanciers

751

REIFLER & GUGGISBERG, ing. S. A.

Entreprise de construction

BIENNE

Téléphone (032) 2 56 22



Ponts et chaussées

Voies ferrées

Revêtements de routes

Bâtiments industriels

752

Secrétaire : Paul Flotron, directeur retraité, à Saint-Imier.
Membres : Fernand Pauli, industriel, à Villeret.
Emile Moëri, fabr., médecin des bêtes sauvages, à Saint-Imier.
Edmond Juillerat, inspecteur forestier XIII, à Courtelary, représentant l'Etat de Berne.
Edmond Desvoignes, horloger, à Saint-Imier.
Albert Ramseyer, garde-chasse, à Saint-Imier, représentant la Société d'embellissement.
Robert Bourquin, horloger, à Villeret, représentant la bourgeoisie de ce lieu.
André Marchand, horloger, à Sonvilier.
Emile Kneuss, horloger, à Saint-Imier.
Edgar Neusel, ing. et prof., à Saint-Imier, représentant la Société d'Emulation.

Présidents des commissions :

Commission de délimitation et de surveillance : M. Ed. Desvoignes.
Commission scientifique : M. Dr Krähenbühl.
Commission propagande : M. Paul Flotron.
Commission de vérification : MM. Bessire, Villeret, Ch. Glauser, Saint-Imier.

Travail du comité et des commissions

La principale préoccupation des organes de l'Association a été de continuer activement les démarches pour l'extension du Parc et la mise sous protection totale de la forêt de Saint-Jean.

Une entrevue a eu lieu à Saint-Imier, en automne 1955. Etaient présents : le bureau de l'Association et MM. Schärer, secrétaire à la Direction des forêts du canton de Berne et Hans Itten, Dr jur., président de la Commission cantonale pour la protection de la nature. Un plan de situation confectionné par le géomètre a été fourni. Il contient l'étendue des parcelles et le nom des propriétaires. Le projet d'arrêté par le Conseil-exécutif a été longuement discuté et mis au point. La réserve totale de la forêt de Saint-Jean pourra faire partie intégrante de cet arrêté.

La Métairie de Cerlier a été vendue. La réserve Bichsel a donc un nouveau propriétaire, dont on ignore le comportement envers le Parc. C'est M. F. Gasser, cultivateur à Uetendorf. Il a un fermier pour l'exploitation du domaine. M. Itten a offert d'accompagner le président auprès de M. Gasser pour négocier l'achat de la parcelle de tourbière en cause.

Les pourparlers avec la Commission cantonale neuchâteloise pour la protection de la nature dans le but de ressusciter la Combe-Biosse n'ont pas abouti. C'est infiniment regrettable.

La commission de surveillance a posé une grande affiche jaune, en pavatan doublé d'aluminium, à proximité du Parc pour autos du Chasseral.

Les poteaux indicateurs jalonnant le périmètre du Parc de la Combe-Grède sont en bon état, par contre, ceux de la Combe-Biosse ont été abandonnés à leur sort. Des démarches sont en cours pour leur récupération.

La surveillance de la réserve a été réorganisée. Les gardes bénévoles ne sont plus commandés en groupes mais vont librement accomplir leur mission. Le dimanche, ils peuvent s'appuyer sur la gendarmerie cantonale dont un agent en uniforme se trouve au voisinage de l'hôtel.

La commission scientifique, par son président, s'occupe de dresser le catalogue des végétaux de la forêt de Saint-Jean. Plusieurs relevés botaniques ont déjà été étudiés. Des conférences ont été faites dans divers milieux.

La brochure est sortie de presse en automne 1955. Elle est fort bien réussie. Le texte est rédigé dans les deux langues allemande et française. Quelques vers dans la langue de Goethe sont dus à la plume du poète bernois K.-A. Laubscher, les photos sont de M. Fernand Pauli, tandis que la couverture est due au pinceau du peintre M. Gerber. Merci à ces délicats artistes. Comme la livraison de cet opuscule n'est pas achevée la facture n'a pas été présentée, mais la gratitude et les félicitations du comité s'en vont à l'imprimeur M. Stoll pour son magnifique travail.

L'ADIJ a subventionné cette publication. Elle l'a d'autre part fait distribuer à tous les membres du corps enseignant jurassien, soit 750 exemplaires.

La brochure sera affichée dans les gares de Saint-Imier et de Villeret ainsi qu'à l'Hôtel du Chasseral. Elle y sera donnée sur simple demande.

Des tirs aux armes lourdes d'infanterie ont pu être arrêtés, le secrétariat étant intervenu à temps.

De nombreux articles, traitant des divers sujets de la protection de la nature, ont été diffusés par la presse locale. Une partie de ceux-ci ont été réunis en un volume : « Saint-Imier en Erguel ».

Les rapports sur la gestion des affaires de l'Association ont été expédiés en plus de 200 exemplaires.

Le nouveau caissier a présenté des comptes fort bien tenus. L'excédent des recettes a augmenté d'autant l'état de fortune. Les finances sont saines. Les quelques milliers de francs disponibles serviront à régler les frais de la brochure, éventuellement l'achat de la Réserve Bichsel et la clôture de la forêt de Saint-Jean.

Assemblée générale

L'assemblée annuelle eut lieu le dimanche 10 juin à l'accueillante cabane du Ski-Club « Anémone » aux Limes du bas par un temps magnifique. Elle comptait 35 participants dont plusieurs dames. Les délibérations eurent lieu en plein air en une vraie Landsgemeinde. Elle fut honorée par la présence du Dr Hans Itten, le très distingué président de la Commission cantonale pour la protection de la nature, de M. Hänni, délégué de la Direction des forêts du canton de Berne et du caporal de gendarmerie Monnerat envoyé par le Commandant de la police bernoise.

La séance fut rondement menée et l'ordre du jour statutaire liquidé en 2 heures et quart.

On y parla du chamois solitaire qui depuis près de deux ans hante le Chasseral. Le délégué de la Direction des forêts a promis que deux ou trois couples pourraient être lâchés dans la Combe-Grède.

Chose plus sérieuse, le télésiège Nods-Chasseral fut évoqué. Si la concession est accordée, c'est la mort de notre Réserve, car les milliers de personnes transportées sans efforts à proximité du Parc pilleront celui-ci et leur action dévastatrice s'ajoutera à celle des usagers des autocars. Une résolution énergique est votée priant le chef du Département des postes et chemins de fer de ne pas octroyer cette concession. La protection de la nature ne peut s'accorder avec le tourisme moderne.

Avenir

Pour le 25^e anniversaire, qui sera commémoré l'an prochain, le comité espère pouvoir présenter à l'assemblée générale le Parc dans ses nouvelles limites, ainsi que son joyau, la Réserve totale de la forêt de Saint-Jean.

Les appétits seront dès lors satisfaits et la tâche de l'association sera bornée à la conservation et au maintien des résultats acquis au cours de ce quart de siècle.

Le Chasseral et sa Combe-Grède sont un des derniers jardins pour l'homme qui aime la nature et le silence, et la plus grande force de l'homme, c'est le silence.

Au nom du comité du Parc jurassien de la Combe-Grède :

Le secrétaire, sig. Flotron.

Le président, sig. Winkelmann.

La flore du parc de la Combe-Grède

Au point de vue botanique, les quelque 700 hectares du Parc peuvent être répartis comme suit :

La moitié environ est occupée par la forêt massive, dense et presque sans clairière qui occupe toute la gorge, le bassin de réception inférieur et les flancs de la Côte-aux-Renards. La zone la plus élevée est, par contre, réservée aux pâturages, boisés en partie, et sillonnés de sentes à bétail. Enfin une très faible surface renferme quelques maigres terres cultivées.

La forêt de la Côte-aux-Renards est en tous points analogue aux autres forêts jurassiennes. Elle fut exploitée autrefois par le système des coupes rases, devint un « essert » où les gens du pays cueillaient les fraises et les framboises. Actuellement, elle est soumise à une exploitation régulière.

La forêt du cirque inférieur, en majeure partie propriété de MM. de Roll, fut exploitée dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour la production du charbon de bois. Des monceaux de cendres attestent encore le passage des charbonniers.